

tinales, pulmonaires et cutanées seront nécessairement altérées et le sang gardera des matériaux impropres pour la vie normale, qui serviront dès lors à la physiologie pathologique.—Si au contraire le foie fournit de la matière vivante saine, les émonctoires seront normalement constitués et sans cesse impressionnés par un sang normal. Dès lors ils fonctionneront normalement et la toximie ne se produira pas. Quand on se donne la peine de passer en revue les divers traitements qui ont été préconisés contre les maladies qui nous annoindrissent, on reste convaincu que les meilleurs ont toujours été ceux qui, de près ou de loin, visaient le maintien des organes digestifs et l'intégrité des fonctions hépatiques.

Quand à l'héritité on se demande s'il serait imprudent de l'interpréter en disant qu'il est très raisonnable que ceux qui suivent doivent porter l'empreinte de leurs devanciers ; que le produit doit ressembler au producteur ; que le germe apporté à la fécondation doit nécessairement se sentir de l'intégrité organique plus ou moins parfaite de l'être qui l'a fourni.

Dès lors il devient facile de s'expliquer comment il se fait que des parents ayant vécu très vieux en faisant des excès de tout genre aient donné la vie à des êtres incapables de se soutenir et qu'ils leur aient transmis un germe de mort en même temps que celui de la vie.

Ne serait-ce pas là encore une manière rationnelle d'expliquer la transmission des diathèses qu'on rencontre toujours dans les mêmes familles ? Nous le croyons absolument, puisqu'une alimentation surchargée et que l'abus de certaines substances par leur action nocive sur les organes formateurs du sang peuvent produire de toute pièce le rachitisme, la scrofule, l'arthritisme etc. Pour qu'il y ait héritité ne faut-il pas que les parents transmettent le terrain d'abord, c'est-à-dire un élément sain ou vicié et, avec lui, l'aptitude et la tendance ?